

tremplin

Note de synthèse

12

● **Samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00**

Durée : 3 heures

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :
8h00 – 12h00*

L'énoncé comporte 4 pages.

Cet exercice comporte deux parties **OBLIGATOIRES**

1. - **SYNTHÈSE** (60 % de la note)
2. - **RÉFLEXION ARGUMENTÉE** (40 % de la note)

Consignes de l'épreuve en page 2 et 3.

CONSIGNES

TOUTES LES COPIES DOIVENT COMPORTER UN CODE-BARRES D'IDENTIFICATION.

Aucun document n'est permis.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ÉCRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

Cet exercice comporte deux parties **OBLIGATOIRES**

CONSIGNES

1. - SYNTHÈSE (60 % de la note)

Le candidat rédigera une **note de synthèse**, titrée, présentant les idées essentielles des trois textes de ce dossier, en s'abstenant d'énoncer tout jugement personnel et en évitant toute citation ou toute paraphrase. Il confrontera les points de vue exposés par les auteurs sur l'objet commun de leurs réflexions. Confronter signifie mettre en valeur les convergences et les divergences entre les auteurs, ce qui implique bien évidemment que chaque idée soit attribuée à son auteur désigné par son nom.

Cette note comportera **550 mots** (+ ou - 50 mots). Toute tranche entamée de 25 mots, au-delà ou en deçà de ces limites, entraînera une pénalisation d'un point, avec un maximum de deux points retranchés. Le titre ne compte pas dans le nombre de mots. Les références aux auteurs et aux textes cités sont comptabilisées.

On appelle mot toute unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Les lettres euphoniques ne sont pas considérées comme des mots. Un millésime (2015 par exemple) est un mot. La mention d'un auteur (patronyme voire prénom plus patronyme) est comptabilisée comme un mot. À titre d'illustration : « c'est-à-dire » compte pour quatre mots, « aujourd'hui » pour deux mots et « va-t-on » pour deux mots, car « t » en l'occurrence lettre euphonique, ne compte pas.

Le candidat indiquera **le nombre de mots à la fin de sa synthèse**. Il insérera **dans le texte de sa note de synthèse, tous les cinquante mots, une marque** très visible, faite à l'encre et composée de deux traits : //, cette marque sera **reproduite dans la marge**. Il donnera aussi un titre à la synthèse du dossier. Ce titre ne compte pas dans le nombre de mots mais sera pris en compte pour affiner la notation.

Les éléments de la notation seront les suivants :

- perception de l'essentiel (c'est-à-dire compréhension des idées et élimination de l'accessoire, aptitude à mettre en évidence les points communs et les divergences), pertinence du titre.
- composition d'un compte rendu aussi fidèle et aussi complet que possible (c'est-à-dire restituant exhaustivement la confrontation). La synthèse doit être entièrement rédigée et ne pas comporter d'abréviations ou de noms d'auteurs entre parenthèses par exemple.
- clarté de la synthèse, c'est-à-dire, aptitude :
 - à présenter clairement ce dont il est question,
 - à élaborer un plan rigoureux et pertinent envisageant successivement les différents aspects du thème,
 - à exposer ces aspects dans des paragraphes distincts, éventuellement en ouvrant chacun à l'aide d'une question,
 - à faire ressortir nettement ce plan par la présence obligatoire d'une courte introduction en tête de la synthèse et d'une courte conclusion à la fin.
- présentation matérielle et expression : orthographe, syntaxe, ponctuation, accentuation, qualité du style, vocabulaire (clarté et précision, absence d'impropriétés, maîtrise des polysémies). Un barème de pénalisation sera appliqué en cas d'inobservation des règles de l'expression écrite :
 - 3 fautes = -1 point,
 - 6 fautes = -2 points.

Le retrait maximal de points pour la formulation est de deux points.

- respect des consignes données. En cas de non-respect des consignes autres que celles portant sur la formulation ou la quantité de mots, il sera enlevé au maximum un point au total.

2. - RÉFLEXION ARGUMENTÉE (40 % de la note)

Ensuite, par un paragraphe de **120 à 150 mots** maximum, le candidat répondra à la question suivante :

« Qu'est-ce qui unit les êtres humains entre eux dans une société ? »

Le candidat justifiera sa réponse, personnelle, avec un ou deux arguments essentiels qu'il peut éventuellement illustrer.

TEXTE N° 1

La communauté achevée formée de plusieurs villages est une cité, dès lors qu'elle a atteint le niveau de l'autarcie pour ainsi dire complète ; s'étant constituée pour permettre de vivre, elle permet une fois qu'elle existe de mener une vie heureuse. Voilà pourquoi toute cité est naturelle, puisque les communautés antérieures (la famille, le village, les premières cités et les tribus soumises à un roi) dont elle procède le sont aussi. [...] La cité est au nombre des réalités qui existent naturellement, et [...] l'homme est par nature un animal politique. Et celui qui est sans cité, naturellement et non par suite des circonstances, est ou un être dégradé ou au-dessus de l'humanité. Il est comparable à l'homme traité ignominieusement par Homère de « Sans famille, sans loi, sans foyer », car, en même temps que naturellement apatride, il est aussi un brandon de discorde, et on peut le comparer à une pièce isolée au jeu de trictrac.

Mais que l'homme soit un animal politique à un plus haut degré qu'une abeille quelconque ou tout autre animal vivant à l'état grégaire, cela est évident. La nature, en effet, selon nous, ne fait rien en vain ; et l'homme seul de tous les animaux, possède la parole. Or, tandis que la voix ne sert qu'à indiquer la joie et la peine, et appartient aux animaux également (car leur nature va jusqu'à éprouver les sensations de plaisir et de douleur, et à se les signifier les uns aux autres), le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible, et, par suite aussi, le juste et l'injuste ; car c'est le caractère propre à l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et des autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre famille et cité. Une cité est par nature antérieure à une famille et à chacun de nous. Le tout, en effet, est nécessairement antérieur à la partie, car le corps entier une fois détruit, il n'y a plus ni pied ni main, sinon par homonymie, comme quand on parle d'une main de pierre, car c'est après la mort qu'une main sera telle, mais toutes les choses se définissent par leur fonction et leur vertu, de sorte que quand elles ne les ont plus il ne faut pas dire qu'elles sont les mêmes, mais qu'elles n'ont que le même nom. Que donc la cité soit à la fois par nature et antérieure à chacun de ses membres, c'est clair. S'il est vrai, en effet, que chacun pris séparément n'est pas autosuffisant, il sera dans la même situation que les autres parties vis-à-vis du tout, alors que celui qui n'est pas capable d'appartenir à une communauté ou qui n'en a pas besoin parce qu'il se suffit à lui-même n'est en rien une partie d'une cité, si bien que c'est soit une bête, soit un dieu. C'est donc par nature qu'il y a chez tous les hommes la tendance vers une communauté de ce genre.

Aristote (330 av. J-C.) *La Politique*. I, 2. (Trad. Jules Tricot)

TEXTE N° 2

La plupart de ceux qui ont écrit touchant les Républiques, supposent ou demandent, comme une chose qui ne leur doit pas être refusée, que l'homme est un animal politique [...] né avec une certaine disposition naturelle à la société. Sur ce fondement-là ils bâtissent la doctrine civile ; de sorte que pour la conservation de la paix, et pour la conduite de tout le genre humain, il ne faut plus rien sinon que les hommes s'accordent et conviennent de l'observation de certains pactes et conditions, auxquelles alors ils donnent le titre de lois. Cet axiome, quoique reçu si communément, ne laisse pas d'être faux, et l'erreur vient d'une trop légère contemplation de la nature humaine. Car si l'on considère de plus près les causes pour lesquelles les hommes s'assemblent, et se plaisent à une mutuelle société, il apparaîtra bientôt que cela n'arrive que par accident et non pas par une disposition nécessaire de la nature. En effet, si les hommes s'entr'aiment naturellement, c'est-à-dire, en tant qu'hommes, il n'y a aucune raison pourquoi chacun n'aimerait pas le premier venu, comme étant autant homme qu'un autre ; de ce côté-là, il n'y aurait aucune occasion d'user de choix et de préférence. Je ne sais aussi pourquoi on converserait plus volontiers avec ceux en la société desquels on reçoit de l'honneur ou de l'utilité, qu'avec ceux qui

la rendent à quelque autre. Il en faut donc venir là, que nous ne cherchons pas de compagnons par quelque instinct de la nature ; mais bien l'honneur et l'utilité qu'ils nous apportent ; nous ne désirons des personnes avec qui nous conversions, qu'à cause de ces deux avantages qui nous en reviennent.

Thomas Hobbes, *Le Citoyen*, 1647

TEXTE N° 3

Nous avons consacré toute l'année dernière au problème initial de la sociologie. Avant d'aller plus avant, il était en effet nécessaire de savoir quels sont les liens qui unissent les hommes entre eux, c'est-à-dire ce qui détermine la formation d'agrégats sociaux. C'est ce que nous nous sommes demandé. Pour résoudre cette question, la psychologie ne pouvait suffire ; car il était vraisemblable déjà par avance qu'il y a des espèces différentes de solidarité sociale comme il y a des espèces de sociétés. Il était donc nécessaire de procéder à une classification de ces dernières. Si dans l'état actuel des renseignements dont nous disposons une classification complète et détaillée ne pouvait être qu'arbitraire, comme l'ont démontré toutes les tentatives de ce genre, du moins il nous a été possible de constituer avec certitude deux grands types sociaux dont toutes les sociétés passées et présentes ne sont que des variétés.

Nous avons distingué d'une part les sociétés inorganisées ou, comme nous avons dit, amorphes qui s'échelonnent de la horde de consanguins à la cité, et de l'autre, les États proprement dits qui commencent à la cité pour finir aux grandes nations contemporaines. Puis l'analyse de ces deux types sociaux nous a fait découvrir deux formes très différentes de solidarité sociale, l'une qui est due à la similarité des consciences, à la communauté des idées et des sentiments, l'autre qui est au contraire un produit de la différenciation des fonctions et de la division du travail. Sous l'effet de la première, les esprits s'unissent en se confondant, en se perdant pour ainsi dire les uns dans les autres, de manière à former une masse compacte qui n'est guère capable que de mouvements d'ensemble. Sous l'influence de la seconde, par suite de la mutuelle dépendance où se trouvent les fonctions spécialisées, chacun a sa sphère d'action propre, tout en étant inséparable des autres. Parce que cette dernière solidarité nous rappelle mieux celle qui relie entre elles les parties des animaux supérieurs, nous l'avons appelée organique et nous avons réservé pour la précédente la qualification de mécanique ; simple définition de mots, qui même ne nous a satisfaits que médiocrement, mais dont nous nous sommes contentés, faute de mieux.

Emile Durkheim, *Introduction à la sociologie de la famille*, 1888

2019

SUJET & CORRIGÉ

SYNTHESE DE TEXTES

CONCOURS
ECRICOME
TREMPIN 1 & 2

APRÈS
BAC+2/BAC+3/BAC+4

TREMPIN 1

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ DURÉE : 3 heures

La note de synthèse porte sur une question de culture générale, le plus souvent en relation avec le monde contemporain, même si sa formulation est classique voire traditionnelle. Cette épreuve renvoie donc à des interrogations qui ne doivent pas surprendre les candidats et qu'ils ont même vraisemblablement déjà rencontrées : l'écologie, le pouvoir, l'argent et la justice, la technocratie, l'école, la solitude, l'art contemporain, la sécurité ont été les thèmes des sujets ces dernières années.

Cette épreuve comporte deux parties : la synthèse de texte proprement dite et une réflexion argumentée.

Trois extraits d'œuvres proposent des approches différentes de la question. Le candidat doit mettre en évidence tout l'intérêt de la confrontation de ces points de vue. Il lui faut donc mettre en rapport les pensées des trois auteurs, présenter leurs points d'accord, leurs oppositions, l'originalité de chaque perspective. Cette synthèse requiert la compréhension fine des textes, le discernement de l'essentiel, la pertinence du choix des thèmes qui organiseront la synthèse et mettront en valeur les thèses diverses. Pour faciliter la lecture de cette note, elle doit être introduite. Son plan, annoncé, doit être clair et efficace ; il mène à une conclusion laquelle dégage l'essentiel de cette synthèse.

La réflexion argumentée permet au candidat de répondre personnellement à une interrogation en liaison avec le domaine des extraits. Saisir l'enjeu de cette question, élaborer une résolution argumentée, illustrée et néanmoins personnelle, rester concis : telles sont les qualités requises pour cette seconde partie de l'épreuve.

L'épreuve de note de synthèse permet ainsi aux candidats de mettre en avant leur culture générale et personnelle, leurs qualités de jugement : analyse et synthèse, discrimination entre l'essentiel et l'accessoire, ainsi que leurs aptitudes face à l'expression écrite, qu'il s'agisse de la compréhension fine ou des formulations et compositions rigoureuses et élégantes.

Le sujet est précédé chaque année de l'exposé détaillé des consignes notamment formelles que doivent respecter les candidats. Est précisé également le barème des sanctions en cas de non-respect de ces consignes.

■ **CET EXERCICE COMPORTE DEUX PARTIES OBLIGATOIRES**

1. — SYNTHÈSE (60 % de la note)

Le candidat rédigera une note de synthèse, titrée, présentant les idées essentielles des trois textes de ce dossier, en s'abstenant d'énoncer tout jugement personnel et en évitant toute citation ou toute paraphrase. Il confrontera les points de vue exposés par les auteurs sur l'objet commun de leurs réflexions. Confronter signifie mettre en valeur les convergences et les divergences entre les auteurs, ce qui implique bien évidemment que chaque idée soit attribuée à son auteur désigné par son nom.

Cette note comportera 550 mots (+ ou - 50 mots). Toute tranche entamée de 25 mots, au-delà ou en deçà de ces limites, entraînera une pénalisation d'un point, avec un maximum de deux points retranchés. Le titre ne compte pas dans le nombre de mots. Les références aux auteurs et aux textes cités sont comptabilisées.

On appelle mot toute unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Les lettres euphoniques ne sont pas considérées comme des mots. Un millésime (2015 par exemple) est un mot. La mention d'un auteur (patronyme voire prénom plus patronyme) est comptabilisée comme un mot. À titre d'illustration : « c'est-à-dire » compte pour quatre mots, « aujourd'hui » pour deux mots et « va-t-on » pour deux mots, car « t » en l'occurrence lettre euphonique, ne compte pas. Le candidat indiquera le nombre de mots à la fin de sa synthèse. Il insérera dans le texte de sa note de synthèse, tous les cinquante mots, une marque très visible, faite à l'encre et composée de deux traits : //, cette marque sera reproduite dans la marge. Il donnera aussi un titre à la synthèse du dossier. Ce titre ne compte pas dans le nombre de mots mais sera pris en compte pour affiner la notation.

■ **LES ÉLÉMENTS DE LA NOTATION SERONT LES SUIVANTS**

- Perception de l'essentiel (c'est-à-dire compréhension des idées et élimination de l'accessoire, aptitude à mettre en évidence les points communs et les divergences), pertinence du titre.

- Composition d'un compte rendu aussi fidèle et aussi complet que possible (c'est-à-dire restituant exhaustivement la confrontation). La synthèse doit être entièrement rédigée et ne pas comporter d'abréviations ou de noms d'auteurs entre parenthèses par exemple.

- Clarté de la synthèse, c'est-à-dire, aptitude à présenter clairement ce dont il est question, à élaborer un plan rigoureux et pertinent envisageant successivement les différents aspects du thème, à exposer ces aspects dans des paragraphes distincts, éventuellement en ouvrant chacun à l'aide d'une question, à faire ressortir nettement ce plan par la présence obligatoire de courtes introductions et conclusion en tête et en fin de la synthèse.

- Présentation matérielle et expression : orthographe, syntaxe, ponctuation, accentuation, qualité du style, vocabulaire (clarté et précision, absence d'impropriétés, maîtrise des polysémies). Un barème de pénalisation sera appliqué en cas d'inobservation des règles de l'expression écrite : 3 fautes = -1 point, 6 fautes = -2 points. Le retrait maximal de points pour la formulation est de deux points.

- Respect des consignes données. En cas de non-respect des consignes autres que celles portant sur la formulation ou la quantité de mots, il sera enlevé au maximum un point au total. 2.

■ **RÉFLEXION ARGUMENTÉE (40 % de la note)**

Ensuite, par un paragraphe de 120 à 150 mots maximum, le candidat répondra à la question suivante :
Qu'est-ce qui unit les hommes dans une société ? Le candidat justifiera sa réponse, personnelle, avec un ou deux arguments essentiels qu'il peut éventuellement illustrer.

CORRIGÉ

■ SYNTHÈSE DE TEXTES EN 550 MOTS (texte en italique)

(La fourchette est large, se situe entre 500 et 600 mots, et permet de ne pas excéder les bornes, et est à respecter : un mauvais décompte peut coûter au moins 3 points).

Titre possible

Rappel méthodologique : il n'entre pas dans le décompte

La formation des sociétés

Introduction

Rappel méthodologique : elle comporte 5 éléments : une entrée en matière qui présente le thème du dossier, une problématique, la mention des auteurs, l'identification de la thèse de chacun et l'annonce du plan.

Si la société est couramment définie comme une communauté d'êtres humains qui se sont unis entre eux, il est plus difficile d'expliquer les raisons d'un tel assemblage : Comment expliquer la formation des sociétés ? Dès l'Antiquité grecque, au IV^{ème} siècle avant notre ère, Aristote affirme qu'elle est naturelle, et qu'une cité est ainsi la phase ultime du développement des êtres humains qui la composent. Au XVII^{ème} siècle, Hobbes se réfère explicitement à la thèse aristotélicienne, mais pour la réfuter sans détour, car selon lui, les êtres humains choisissent de s'assembler entre eux par intérêt et non naturellement. Au XIX^e siècle, dans un souci de classification, Durkheim estime qu'il existe un déterminisme social et distingue deux types de sociétés : mécaniques et organiques.

Développement

Rappel méthodologique : chaque partie du développement est précédée d'une question.

Les hommes s'assemblent-ils naturellement ?

Selon Aristote, le fait de se trouver en société est pour l'homme une disposition naturelle et instinctive. C'est un besoin qui touche l'homme et dans lequel il trouve son accomplissement. Inversement, ne pas être politisé le fait rompre avec sa condition. Hobbes prend le contrepied de cette thèse en lui reprochant une vision trop réductrice de la nature humaine. Il oppose à cette disposition innée l'accident, qui implique une préférence, un choix, et l'exercice du libre-arbitre. Durkheim, lui, explique la formation des agrégats sociaux par un certain déterminisme, mais il analyse différents types sociaux.

Est-ce que c'est une communauté d'idées qui pousse les gens à s'assembler ?

Pour Aristote, la communauté des sentiments engendre effectivement l'union des hommes dans la famille et la cité. Il rappelle le rôle de la parole humaine, qui permet contrairement à la voix des animaux de formuler des valeurs morales sur lesquelles se fondent les communautés. Durkheim le rejoint en parlant d'un premier type de sociétés, dites mécaniques, au sens où la similarité des idées, des sentiments unit les consciences et forme une fusion des groupes sociaux. Mais Hobbes critique cette idée d'un accord spontané et mutuel entre

les consciences, en soulignant que s'il en était ainsi, chacun s'associerait avec le premier venu, ce qui est loin d'être le cas.

La cité n'est-elle alors que le prolongement des communautés antérieures ?

Pour Durkheim, avec la cité, les sociétés organiques et non plus mécaniques se développent, et reposent, sur la dépendance mutuelle et la division des tâches. Aristote considère que l'interdépendance des hommes entre eux permet l'autarcie, qui est le but ultime de la cité, mais qui se fait naturellement. Celle-ci dépasse les communautés antérieures, la famille ou le village par son organisation interne, et permet le bonheur et l'achèvement naturel de l'homme, au sens où le tout qu'elle représente existe avant la partie. Mais Hobbes soutient que la constitution d'une République repose seulement sur des choix, où l'on cherche ce qui nous apporte honneur et utilité.

Conclusion

Rappel méthodologique : elle rappelle le plan suivi et répond à la problématique posée dans l'introduction.

Ainsi, la formation des sociétés peut être naturelle ou conventionnelle, les hommes s'assemblent par un partage d'idées ou par intérêt, et la cité n'est pas forcément le prolongement des communautés antérieures. L'alternative entre Aristote et Hobbes est dépassée sur ces trois points par Durkheim, qui apporte un nouvel éclairage, en distinguant le type de société qui se forme.

550 mots

■ CORRIGE DE LA RÉFLEXION ARGUMENTÉE

Remarque : ce corrigé n'est qu'un exemple de réponse, car le sujet vaste permet d'envisager bien d'autres arguments et d'autres références.

Les hommes sont unis en partageant des idées et des valeurs, au niveau communautaire ou national.

Premièrement, les communautés sont soudées par une histoire commune et des traditions transmises de génération en génération. Ainsi, le génocide arménien de 1915 qui a exilé les Arméniens de leur pays les a aussi rassemblés. Ils se retrouvent par exemple à Alfortville, vivent près les uns des autres, s'entraident au quotidien et partagent un héritage culturel en organisant des fêtes et des cérémonies de commémoration.

Deuxièmement, la société actuelle, multiculturelle, permet de dépasser ces disparités communautaires, en imposant l'apprentissage d'une langue et le respect des devoirs civiques communs à tous, quelle que soit l'appartenance ethnique ou religieuse. Ainsi, en France, le principe de la laïcité permet d'unir les gens au-delà des particularismes religieux qui sont souvent source de tensions sociales et de dissensions importantes.

145 mots

APPRÉCIATIONS DES CORRECTEURS

■ LA SYNTHÈSE

La sociabilité est une question centrale de notre temps et le sujet de cette année avait pour intention d'aider les étudiants à réfléchir sur la nécessité du lien social et à prendre la mesure de sa place dans la réflexion politique et sociologique.

Le corpus proposé s'enracine ainsi dans la pensée politique classique. Il remonte à la philosophie antique avec un extrait de *La Politique* d'Aristote (texte 1), auquel répond Thomas Hobbes, dans *Le Citoyen* au XVII^e siècle. Le troisième texte, extrait de *l'Introduction à la sociologie des familles*, d'Émile Durkheim, date de la naissance de la sociologie à l'époque du positivisme. Il prolonge la réflexion des auteurs précédents sur la naissance des sociétés. Ainsi, ce sujet ressemble à ceux des dernières années, qui intègrent un texte très ancien par rapport aux autres, et propose aussi un parcours jalonnant trois périodes de l'histoire.

Le corpus proposé cette année avait le mérite de ne pas offrir de réelles difficultés de lecture. Mais la complexité pouvait venir des nuances qu'établissent les auteurs et qu'il s'agissait de déceler et de respecter au mieux, en se gardant de simplifications abusives.

En effet, le texte d'Aristote (texte 1) proposé cette année comporte la célèbre formule « l'homme est par nature un animal politique. » Mais l'argumentation de ne réduisait pas à cette sentence. En effet, la thèse qu'il évoque dès le début du premier paragraphe est la suivante : la cité est la phase ultime du développement de l'homme, animal politique. L'état achevé de la cité est associé à l'autarcie, une forme d'indépendance économique. Il est obtenu au terme d'un développement progressif, dans le prolongement d'autres communautés qui se constituent naturellement, à des degrés différents (famille, village, tribus). Cela permet alors d'opposer l'homme, comme un être vivant naturellement intégré à la cité et celui qui en est exclu, qui est soit inférieur, donc réduit à l'état de bête, soit supérieur, dont équivalant à un dieu. Puis dans le second paragraphe, il développe ce statut de l'homme, animal politique en montrant d'abord sa supériorité par rapport aux autres animaux grâce à la parole, qu'il oppose à la voix. La parole permet l'établissement des valeurs morales, et la formation de la cité. Puis, il montre l'antériorité de la cité par rapport à l'être humain, en ce qu'il ne peut se définir que comme un de ses éléments, et utilise une comparaison avec le corps et ses membres. Ainsi, il souligne l'interdépendance naturelle des êtres humains entre eux au sein de la cité.

En revanche, le texte de Thomas Hobbes (texte 2) adopte dès le début un point de vue critique par rapport à celui d'Aristote. Or beaucoup de candidats n'ont pas compris que Hobbes reprenait la thèse d'Aristote pour la réfuter et ont été amenés à faire un contresens majeur. En effet, Hobbes critique directement la notion d'animal politique et la doctrine civile qui en est issue, et qui consisterait en un accord mutuel de ses membres. Son argumentation repose sur une conception différente de la nature humaine. Pour Hobbes, les êtres humains choisissent de s'assembler entre eux par intérêt, par accident et non pas naturellement. Il utilise un raisonnement par l'absurde pour montrer que la thèse d'Aristote n'est pas fondée. Enfin, il précise ce qu'il entend par intérêt : l'honneur et l'utilité.

Quant au texte de Durkheim, il adopte un point de vue déterministe et apporte par rapport à ses prédécesseurs une distinction entre deux types de sociétés. Après avoir défini clairement dans le premier paragraphe l'enjeu et la démarche adoptée, c'est-à-dire un principe de classification, il définit et distingue dans le second paragraphe les sociétés mécaniques, antérieures à la cité et les sociétés organiques, qui apparaissent avec la cité. Les premières reposent sur une similarité des consciences, qui produit une fusion complète des hommes entre eux, tandis que les secondes reposent sur la division des tâches, et la dépendance mutuelle de

ses membres. La distinction de ces deux types de sociétés n'a pas toujours été perçue ou en tout cas restituée clairement par les candidats, qui les ont confondues et ont parfois estimé que Durkheim méprisait les sociétés mécaniques par rapport aux autres. D'une manière générale, ce texte a été assez mal intégré à la synthèse.

La problématique générale invitait donc à se demander comment l'on pouvait expliquer la formation des sociétés. Cela amenait à réfléchir sur la manière dont les hommes s'assemblent entre eux, naturellement, ou non, et si par conséquent, la cité pouvait être considérée comme un simple prolongement de communautés antérieures.

Dans ces conditions, il était attendu des candidats, comme dans les années précédentes, de faire preuve de rigueur et de précision dans leur lecture et leur compréhension des textes, avant même leur mise en relation. Il fallait éviter de voir dans le corpus un semblant de plan dialectique (thèse : texte 1/antithèse : texte 2/ synthèse : texte 3).

Néanmoins, certains ont réuni toutes les qualités attendues pour une synthèse, l'articulation d'une réflexion cohérente qui traite de façon pertinente et équilibrée l'ensemble des documents proposés, et une restitution dans un langage clair et correct. Les meilleures copies ont pu obtenir les notes maximales de 19 et 20/20.

Il faut reconnaître que dans l'ensemble, là encore, le format de l'exercice a été bien respecté. Mis à part quelques rares copies qui sont inférieures à 500 mots ou parfois dépassent 600 mots, le nombre de mots impartis a été respecté, et le décompte fait systématiquement dans grande majorité des cas.

Mais comme chaque année, trop de candidats ont perdu des points pour des erreurs d'orthographe ou de syntaxe. Il faut voir dans la maîtrise de la langue un paramètre important de réussite, et une compétence à travailler. Les difficultés d'expression ne sont pas une fatalité : il existe beaucoup de moyens disponibles aujourd'hui pour y remédier et nous conseillons vivement aux futurs candidats de considérer comme une matière incontournable la connaissance de leur langue.

De plus, le manque de méthode s'est fait sentir dans l'organisation interne de la synthèse. : Les principes de la synthèse sont parfois méconnus. Trop de candidats se contentent encore de résumer les textes, puis de juxtaposer leurs résumés sans les relier. D'autres confondent la synthèse avec la dissertation ou se contentent de proposer les idées des auteurs sans faire référence à eux. D'autres encore proposent bien une synthèse mais en ajoutant un plan apparent en tête des parties et des paragraphes. Rappelons l'évidence : Il est essentiel de bien respecter les modalités de l'exercice pour le réussir.

■ LA RÉFLEXION ARGUMENTÉE

Elle portait cette année sur deux notions apparemment simples, mais qui demandaient à être explicitées par les candidats : « société » et unité. La première était à prendre au sens large et non pas seulement au niveau du groupe ou de la famille. La seconde amenait la notion de lien, de partage, de solidarité à différents niveaux : idéologique, économique, culturel. Les exemples ne manquaient pas dans l'actualité pour pouvoir enrichir l'argumentation et l'illustrer de façon variée.

■ APPRÉCIATIONS DES CORRECTEURS

■ LA SYNTHÈSE

Cette année encore, le jury est unanime sur le manque de maîtrise de la langue française, au niveau de l'orthographe et la grammaire, dû non seulement à une préparation insuffisante dans ce domaine, mais sans doute aussi à un manque de relecture. Il faut absolument intégrer la relecture dans le temps de l'exercice et comprendre qu'une copie non relue est une copie inachevée. Des confusions étonnantes apparaissent : On a lu « Émilie Durkheim » et non « Émile Durkheim »...

Quant à la méthodologie, beaucoup de correcteurs ont souligné le manque d'organisation interne de la synthèse. La progression choisie ne permettait pas de relier équitablement les trois textes. Celui de Durkheim a souvent occupé à lui seul une hypothétique troisième partie. Parfois, le développement s'est réduit à une dissertation, avec une paraphrase où l'on s'approprie les idées des auteurs sans même prendre soin d'indiquer leur nom. D'aucuns estiment bon de mettre des titres et des sous-titres, en réduisant l'exercice à un plan, d'autres juxtaposent des résumés des extraits sans établir de réelle confrontation, et en montrant un manque total de méthode : dans ce cas, la note ne peut être que de 1 point sur 12. Rappelons encore une fois que l'essentiel de l'exercice tient dans la confrontation explicite des idées, et qu'il est préférable que les 3 auteurs se trouvent dans chacune des 3 parties. Certains trichent sur le décompte, ce qui enlève 4 points (2 de triche, 2 de décompte), ce qui est bien regrettable, même si ces copies sont rares.

■ LA RÉFLEXION ARGUMENTÉE

La majorité des correcteurs déplorent le manque de prise en compte de la formulation du sujet. La question posée « Qu'est-ce qui unit les hommes dans une société ? » a été trop facilement remplacée par « Pourquoi les hommes sont-ils unis dans une société ? », ce qui peut amener des hors sujets. L'aspect individuel des relations humaines a été privilégié parfois au détriment de l'aspect proprement collectif.

Enfin, l'argumentation reste fragile. Trop de candidats se contentent d'affirmations dénuées de justification et d'adoptent pas d'avis critique suffisamment étayé. La réponse se limite trop souvent à la juxtaposition d'exemples attendus, comme la Coupe de monde de football ou les attentats terroristes. Néanmoins, les meilleures copies ont pu proposer un plan tout à fait cohérent, et envisagé la société comme un ensemble de communautés différentes, en recherchant les liens qui permettent de surmonter ces particularismes. Cela montre bien qu'il est recommandé et efficace de bien définir les termes du sujet et de réfléchir par soi-même.

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Il convient pour réussir cette épreuve de respecter son format et d'appliquer la méthodologie adéquate. Il faut aussi garder en mémoire l'importance de la qualité de l'expression écrite. Une préparation régulière, assidue est nécessaire pour bien réussir cet exercice. Les textes proposés demandent tous des qualités de lecteur et appartiennent parfois à une culture classique. Les annales des années précédentes, et une pratique de l'expression argumentée tout au long de l'année permettront à coup sûr aux futurs candidats de mettre toutes les chances de leur côté.